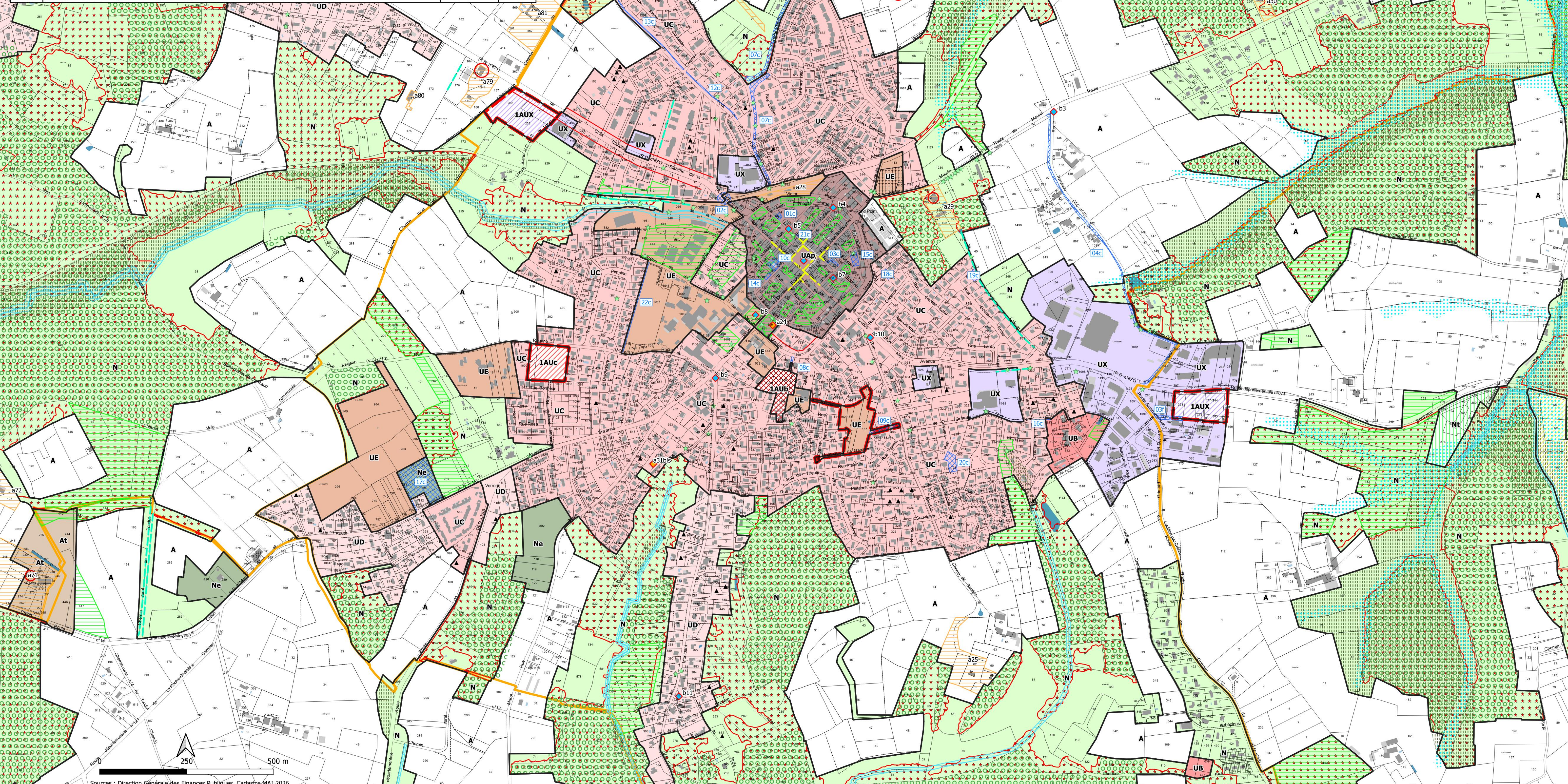


N°	Intitulé	Bénéficiaire	Surface m²
01c	Extension du parking	Commune de Créon	210
02c	Sécurisation du carrefour entre l'avenue de la Croix Blanche et la route du Pout	Commune de Créon	1019
03c	Aménagement d'un parc de stationnement rue d'Espéron	Commune de Créon	183
04c	Élargissement du VCI2 de 6m de large	Commune de Créon	4585
05c	Aménagement d'un carrefour à l'intersection du chemin de Bourdoile et de la RD20	Commune de Créon	4422
06c	Aménagement du carrefour entre la RD121 et la VCS au lieu dit Génestat	Commune de Créon	2168
07c	Élargissement de la route du Pout de 8m jusqu'à l'intersection avec la rue de Trotte-Chèvre puis 6m sur la rue de Trotte-Chèvre sur sa longueur	Commune de Créon	4063
08c	Voie en impasse entre le Boulevard de Verdun vers la zone d'urbanisation Millas Nord	Commune de Créon	234
09c	Création d'une voie d'accès à la zone 1AUB depuis la rue de Bauduc de 10m de large	Commune de Créon	877
10c	Aménagement d'un parc de stationnement rue Mathurin Geynet	Commune de Créon	780
12c	Élargissement de la RD13	Commune de Créon	425
13c	Élargissement de la RD13	Commune de Créon	698
14c	Création de stationnement	Commune de Créon	185
15c	Aménagement d'un espace public intégrant du stationnement	Commune de Créon	678
16c	Création d'une liaison piétonne	Commune de Créon	62
17c	Extension du parking du lycée	Commune de Créon	10319
18c	Création d'un bassin de rétention	Commune de Créon	354
19c	Création d'un bassin de rétention	Commune de Créon	534
20c	Création d'un bassin de rétention	Commune de Créon	1295
21c	Aménagement d'un espace public - Ordures ménagères	Commune de Créon	17
22c	Liaison entre la Rue Régano et la Rue de la Peloue	Commune de Créon	1026
11c	Aménagement et recalibrage de la RD20 - Itinéraire cyclable / mobilité douce	Département	4397



Communauté de Communes du Créonnais

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE 4-5 CREON

Affaire : 24-12e	Phase : APPROBATION	Echelle : 1/ 5 000°
PROJET DE PLUI ARRETÉ par délibération du Conseil Communautaire LE : 21 Octobre 2025	PROJET DE PLUI soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du 09/02/2026 au 10/03/2026	PLUI APPROUVÉ par délibération du Conseil Communautaire LE : 20 Octobre 2026

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

Agence METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE
www.agencemetaphore.fr
contact@agencemetaphore.fr
03 58 29 10 70
38, quai de Bercy 75001 Paris

- Dispositions relatives à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager**
- Espace Boisé Classé
 - Espace Boisé Classé
 - Secteurs dans lesquels les coupes rases d'espaces boisés sont interdites
- Éléments à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme**
- Arbres isolés
 - Patrimoine bâti
 - Petit patrimoine
 - Boisement (entité boisée, haie, parc, zone tampon)
 - Patrimoine bâti
 - Entité boisée
- Secteur à protéger pour motif écologique au titre de l'article L 151-23 du code de l'urbanisme**
- Zones Humides, Natura2000, ZNIEFF
 - Ripisylve ou fossé
- Dispositions particulières relatives à la prévention des risques**
- Secteurs soumis à des risques carrière
 - Chemins d'écoulement préférentiels de l'eau sur le bassin versant de la Dordogne
- Autres Dispositions Réglementaires**
- Constructions pour lesquelles un changement de destination est autorisé au titre de l'article L151-11-2 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur de diversité commerciale à protéger - L151-16
 - Recul des constructions au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Servitude de mixité sociale
 - Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Autres indications**
- Constructions non encore cadastrées